



SE-Unsa CHARENTE

**Pour tout renseignement complémentaire,
contactez le SE-UNSA :
05 45 38 28 44 ou 06 95 42 22 04
ou 16@se-unsas.org**

- Déclaration préalable (cf ci-joint)
- Mouvement 1^{ère} phase
- INEAT/EXEAT
- 80%
- Questions diverses

I- MOUVEMENT 1^{ère} PHASE

1587 postes publiés – 134 postes vacants et 1416 susceptibles d'être vacants.
Cette année, 455 participations baisse de 30 participations par rapport à 2012.
45% des participants ont été satisfaits sur leur vœu 1.
28% des participants ont été satisfaits sur leurs vœux 2 à 5.
27% des participants ont été satisfaits sur leurs vœux 6 à 30.

193 obtiennent satisfaction.
140 restent sur leur poste d'origine.
122 restent sans poste soit 10 de moins qu'en 2012.

Le SE-Unsa 16 est intervenu pour 3 situations. 4 chaînes manuelles ont été proposées et entérinées.
2 collègues en départ de formation CAPA-SH ont obtenu des affectations.
2 postes sont neutralisés pour le 2nd mouvement : CEF et ULIS Pro Chasseneuil.
Les candidats sur les deux postes de référent (Gond-Pontouvre et Mansle) ont été reçus. Les résultats seront connus dans les jours à venir.

Nous avons demandé au DASEN un groupe de travail en amont du mouvement 2014 afin de faire un état des lieux et de clarifier les priorités d'affectations au regard des situations évoquées durant de ce mouvement.

II- INEAT / EXEAT

Le DASEN a encore réservé sa décision estimant ne pas avoir assez de recul sur la situation.
Dans le cadre des permutations complémentaires accordées par le ministère, un dossier répond aux critères de mutation.

III- 80 %

61 demandes de 80% dont 10 annualisés et 50 annuelles (hebdomadaires).
10 demandes ont été accordées :

- 4 pour personnels des RASED
- 3 pour temps partiel de soins
- 3 annualisés de droit

21 collègues ont été reçus (es) en entretien. L'administration a proposé une autre quotité :

- 10 accepteraient le 75% ou 77,78%
- 11 reviendraient à temps complets

Le SE-Unsa a encore dénoncé que les enseignants devant classe étaient encore écartés de ce droit ouvert à tous les fonctionnaires. Il s'agit bien d'une raison budgétaire et non d'une difficulté à organisation de service.

IV - QUESTIONS DIVERSES

PES => 2 stagiaires ont un avis réservé. Le jury académique se réunira pour donner la décision finale.

C2 => un groupe de travail est prévu le 11 juin prochain.

REMPLOCANTS => la question des remplaçants et des différents rythmes scolaires sera programmé le mardi 11 juin lors du groupe de travail.

ESPE et Formation des enseignants => Le DASEN n'a pas d'éléments précis concernant les ESPE. L'organisation et la mise en place est du ressort du Rectorat et de l'université. Concernant la formation des enseignants, le DASEN affirme qu'elle sera modeste et symbolique.

Pour toute information n'hésitez pas à nous contacter.

Les représentants du SE-UNSA à la CAPD
Hélène BINEAU – Anne-Marie CERTIN – Mélanie GATTE – Richard GAZAUD – Patricia MORTIER-ROY –
François PONCHIE – Sophie REBOUL-PIAS – Anael TRIBOT